

# ASTUCES POUR LA RECHERCHE D'UN APPARTEMENT AU QUÉBEC

## Le bail est un contrat légal

Sauf exception, il vous faudra signer un bail pour la location d'un appartement.

NOTE IMPORTANTE : assurez-vous de pouvoir obtenir vos documents d'immigration **avant** de vous engager légalement par la signature d'un bail - [LE BAIL](#).

## La nomination des types d'appartements

Dans les petites annonces, on verra par exemple 3 ½ pièces, 4 ½, 5 ½, etc.

La ½ réfère à la salle de bain, deux pièces sont la cuisine et le salon et les pièces supplémentaires correspondent au nombre de chambres disponibles.

Ainsi, un « 3 ½ » indique 1 chambre, un « 4 1/2 » : 2 chambres, etc.

## Meublé, semi-meublé ou non meublé

La majorité des appartements sont loués *non meublés*.

Cependant, il est possible de trouver des appartements **meublés** (tous les meubles de base sont fournis) ou *semi-meublés* (une cuisinière et un réfrigérateur sont fournis).

## Le chauffage et l'électricité

Le chauffage électrique est plutôt répandu au Québec, ainsi les coûts de *chauffage* et *d'électricité* sont le plus souvent **en sus** des frais de location. Dans ce cas, cela est souvent décrit dans les petites annonces comme étant « non chauffé, non éclairé ».

Certains logements peuvent être loués avec ces frais compris.

Il est important de vous en informer auprès du propriétaire, lors de la demande de location.

[Le chauffage et le logement.](#)

[Estimer les coûts d'électricité de l'appartement convoité](#) vous aurez besoin du numéro d'immeuble et du code postal de celui-ci.

## L'emplacement

Pour connaître la distance entre l'appartement visé et le Cégep : [GOOGLE MAPS](#)

## La colocation

Compte tenu des coûts plus élevés pour un appartement en solo qu'en résidence étudiante, il est souvent plus avantageux de partager un appartement à deux ou plusieurs étudiants – c'est ce qu'on appelle *la colocation*.

En ce sens, l'offre de maisons qui comportent des lieux communs à partager et une chambre pour chaque résident est bien présente à Rivière-du-Loup, consultez les sites de référence!